



CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

USLAVAL – Section BASKETBALL

A LAVAL, le dimanche 8 décembre 2024

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire de la section Basketball de l'UNION SPORTIVE LAVALLOISE. Celle-ci aura lieu le samedi 21 décembre 2024, à 11h00, à l'adresse suivante : 51, rue d'Hilard - 53000 LAVAL

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport moral de la saison 2023-2024
- Présentation des rapports d'activités (des différents pôles) et financiers de la saison 2023-2024
- Questions diverses

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur de l'association :

1 – Le droit de participer à l'assemblée générale est réservé aux seuls membres actifs de la section âgés de 16 ans révolus, à jour de leur cotisation à la date de l'assemblée

Les mineurs de moins de 16 ans sont représentés par un de leurs parents ou leur tuteur légal.

2 – Votre présence à cette assemblée générale est nécessaire. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un pouvoir régulier. Vous trouverez ci-joint un modèle de pouvoir. Veuillez le compléter et le signer avant de le transmettre à votre mandataire (Un membre ne peut détenir plus de 5 pouvoirs)

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos meilleurs sentiments sportifs.

Fabien GARNIER

Président